« Qu'un sang impur abreuve nos sillons » Explication de texte

L'hymne national français est un chant guerrier hérité des guerres révolutionnaires et un hymne à la Liberté.

En 1792, la France révolutionnaire luttait alors pour sa survie et combattait depuis plusieurs mois les armées de la Première Coalition, soutenues par l'armée des émigrés voulant restaurer l'Ancien Régime.

Le 20 avril 1792, l'Assemblée législative déclare la guerre à l'empereur romain germanique Léopold II. Le lendemain ce dernier reçoit le soutien du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II qui déclare la guerre à la France.

Dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, Rouget de Lisle compose le Chant de guerre pour l'armée du Rhin, destiné à encourager les troupes.

En France, certaines paroles de la Marseillaise, notamment le vers « Qu'un sang impur abreuve nos sillons », suscitent des polémiques et des critiques.

Quelques historiens défendent que ce vers fait référence indirectement au « sang bleu » des aristocrates, sang « noble » et « pur », les révolutionnaires se désignant par opposition comme les « sangs impurs », prêts à donner leur vie pour sauver la France et la République trahies par la famille royale.

La grande majorité des historiens explique que le texte doit être replacé dans le contexte guerrier de l'époque avec la République en danger : Aux yeux de Rouget de Lisle et des révolutionnaires, le « sang impur » est celui de leurs ennemis. De même, les discours et les déclarations des révolutionnaires de l'époque attribuent le « sang impur » aux contre-révolutionnaires, partisans du retour de l'Ancien Régime.

« Qu'un sang impur abreuve nos sillons » Explication de texte

L'hymne national français est un chant guerrier hérité des guerres révolutionnaires et un hymne à la Liberté.

En 1792, la France révolutionnaire luttait alors pour sa survie et combattait depuis plusieurs mois les armées de la Première Coalition, soutenues par l'armée des émigrés voulant restaurer l'Ancien Régime.

Le 20 avril 1792, l'Assemblée législative déclare la guerre à l'empereur romain germanique Léopold II. Le lendemain ce dernier reçoit le soutien du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II qui déclare la guerre à la France.

Dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, Rouget de Lisle compose le Chant de guerre pour l'armée du Rhin, destiné à encourager les troupes.

En France, certaines paroles de la Marseillaise, notamment le vers « Qu'un sang impur abreuve nos sillons », suscitent des polémiques et des critiques.

Quelques historiens défendent que ce vers fait référence indirectement au « sang bleu » des aristocrates, sang « noble » et « pur », les révolutionnaires se désignant par opposition comme les « sangs impurs », prêts à donner leur vie pour sauver la France et la République trahies par la famille royale.

La grande majorité des historiens explique que le texte doit être replacé dans le contexte guerrier de l'époque avec la République en danger : Aux yeux de Rouget de Lisle et des révolutionnaires, le « sang impur » est celui de leurs ennemis. De même, les discours et les déclarations des révolutionnaires de l'époque attribuent le « sang impur » aux contre-révolutionnaires, partisans du retour de l'Ancien Régime.

« Qu'un sang impur abreuve nos sillons » Explication de texte

L'hymne national français est un chant guerrier hérité des guerres révolutionnaires et un hymne à la Liberté.

En 1792, la France révolutionnaire luttait alors pour sa survie et combattait depuis plusieurs mois les armées de la Première Coalition, soutenues par l'armée des émigrés voulant restaurer l'Ancien Régime.

Le 20 avril 1792, l'Assemblée législative déclare la guerre à l'empereur romain germanique Léopold II. Le lendemain ce dernier reçoit le soutien du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II qui déclare la guerre à la France.

Dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, Rouget de Lisle compose le Chant de guerre pour l'armée du Rhin, destiné à encourager les troupes.

En France, certaines paroles de la Marseillaise, notamment le vers « Qu'un sang impur abreuve nos sillons », suscitent des polémiques et des critiques.

Quelques historiens défendent que ce vers fait référence indirectement au « sang bleu » des aristocrates, sang « noble » et « pur », les révolutionnaires se désignant par opposition comme les « sangs impurs », prêts à donner leur vie pour sauver la France et la République trahies par la famille royale.

La grande majorité des historiens explique que le texte doit être replacé dans le contexte guerrier de l'époque avec la République en danger : Aux yeux de Rouget de Lisle et des révolutionnaires, le « sang impur » est celui de leurs ennemis. De même, les discours et les déclarations des révolutionnaires de l'époque attribuent le « sang impur » aux contre-révolutionnaires, partisans du retour de l'Ancien Régime.